

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."
J. Carmignac

n° 6 – avril 2000

Editorial

1... Editorial : Oui, Il est vraiment Ressuscité !
 par Marie-Christine Ceruti.

2...La position des linges selon Jean 20, 6-7, II^{ème} partie,
 par l'abbé Carmignac.

3...Saint Jérôme et les origines du Nouveau Testament, par Paul Bousset.

6...Dans la première Epître de Saint Jean (1. Jn 4, 3),
 par Alan J. Raude.

7...Le *Titulus Crucis*, extrait de la présentation du livre du Dr Hesemann.

8...Epître aux Hébreux : un manuscrit du VI^{ème} siècle ?

9...Reconstitution du texte entier du *Titulus Crucis*.

10...Photo du *Titulus Crucis*, Basilique de la Sainte Croix à Rome.

« Christ est ressuscité ! »

« Oui, Il est vraiment ressuscité ! »

C'est par ces exclamations que les Biélorusses se saluent au moment de Pâques et c'est par elles aussi que, au nom de notre association, je voudrais vous adresser tous nos souhaits pour cette fête essentielle : celle-là même qui nous unit et qui nous anime. Oui vraiment nous croyons, nous savons, que les récits des Evangiles, spécialement ceux qui relatent la Résurrection n'ont pas été inventés longtemps après que les premiers martyrs avaient donné leur vie pour eux – qu'ils n'ont pas été embellis, transfigurés, symbolisés par des faussaires ou des illuminés à des fins apologétiques. C'est pour cela que nous nous battons.. Et je dois ici m'incliner et demander pardon. A la suite de la publication de mon livre j'ai reçu des lettres bouleversantes, une avalanche de lettres, toutes différentes mais qui se ressemblent en ceci : elles n'étaient qu'un hurlement de foi ! – une foi vibrante, flagellée, déterminée, devant laquelle je ne peux que louer le Seigneur et m'émerveiller. Il faudrait tout publier. Le moins que je puisse faire est de remercier leurs auteurs qui pour beaucoup sont venus rejoindre notre association – mais en même temps les prier de m'excuser pour n'avoir pas répondu aussi souvent, aussi longuement ou avec autant de compétence qu'ils le méritaient. A eux comme à tous les membres de notre association je voudrais dire : aidez-nous, aidons-nous les uns les autres car nous sommes faibles et petits et pécheurs mais avec la grâce de Jésus-Christ, avec nos prières, nos efforts et l'amour, nous pouvons tout, tout pour Lui à qui nous le devons bien pour nous avoir tant aimés.

« Oui, Il est vraiment ressuscité ! »

Marie-Christine Ceruti

La position des linges selon Jean 20, 6-7 par l'Abbé Carmignac (II^{ème} partie)

Après l'examen du terme ὀθόνια = linges (voir le n°5 des Nouvelles), l'abbé Carmignac considère ici les termes Κεϊμενα et Σουδάριον

2) Le terme KEIMENA

Il semble bien signifier ici « gisant », « posé », c'est-à-dire « étalé » ou « affaissé », comme le pensent, entre autres, A. Feuillet (1977), p.262 + (1978), p.248 et F. Gnidovec, pp.140-141. Certains comprennent parfois « tombé à terre », mais c'est une interprétation plus qu'une traduction, puisque la terre n'est pas mentionnée ; par contre on pourrait admettre en français « retombé », au sens d'une étoffe qui « retombe » quand elle n'est plus soutenue. Parmi les équivalents hébreux possibles (מונדהים, מוקלים, קורשים) le plus naturel est le verbe שׁוּב qui donne au pluriel du participe passif שׁוּבִים. C'est une forme semblable qui est aussi la plus probable en araméen שׁוּבִין ou שׁוּבִין (en accord avec les vieilles versions syriaques et avec la Peshitta).

3) ΣΟΥΔΑΡΙΟΝ = mentonnière

En fait, un mouchoir ou une serviette, qui pouvaient être soit étalés sur la figure soit enroulés sur eux-mêmes et serrés autour du visage, pour maintenir la bouche fermée. Le Linceul de Turin exclut la première interprétation et postule la seconde. La précision « sur la tête » ne conviendrait pas dans la station debout, mais pour un mort couché sur le dos elle est tout à fait compréhensible. En *Jean* 11, 44, lors de la résurrection de Lazare, celui-ci est déjà en position verticale et alors le rédacteur s'exprime autrement : « sa face était liée tout autour par une mentonnière (σουδαρίω) ». Quelques auteurs comprennent qu'il s'agirait d'un voile posé sur le visage de Jésus : F.M. Braun (1939-1940), pp.30-46, A. Vaccari (1953), p.264, R.E. Brown, p.979. Mais la plupart des auteurs s'accordent sur le sens de « mentonnière » : P. Vignon, pp.65-68, E.A. Wuenschel, pp.170-177, C. Lavergne (1961), pp.13-16, J.A.T. Robinson, pp.27-29, A. Feuillet (1978), p.240, G. Ghiberti (1979), pp.145-148, A. Legrand, p.181, H.M. Féret, pp.86-90. L'usage du sudarium ayant été propagé par les Romains, les Grecs ont décalqué le nom en σουδάριον, en même temps qu'ils utilisaient l'objet. Pour la même raison, le même emprunt a pu se réaliser aussi dans les langues de Palestine, comme en témoigne la Mishnah pour l'hébreu, le dictionnaire de Jastrow pour l'araméen, puis les versions syriaques.

Dans le prochain bulletin, l'abbé Carmignac posera la question de la traduction de : META (« avec » ou « comme si » ?) et de ENTETYΛIFMENON.

Nous remercions toutes les nombreuses personnes qui se sont mises à jour de leur cotisation et rappelons que son renouvellement pour l'an 2000 est maintenant ouvert. Celle-ci est, comme par le passé, fixé à 100 francs, 50 francs en cas de nécessité. Vous pouvez adresser soit un virement postal au CCP La Source 44 655 98 B soit un chèque postal ou bancaire rédigé au nom de « Association Jean Carmignac », au siège de notre association : (Editions F.-X. de Guibert) 3 rue François Gerbillon, 75006 Paris. Merci !

Que nous dit Saint Jérôme au sujet des origines du Nouveau Testament ?

Je me trouve posséder – elle me vient de mon père – une vieille édition de poche de la Vulgate qui contient tout le Nouveau Testament en latin. Elle date de 1892 (à la librairie Mame, à Tours)... un siècle d'existence !

J'y ai trouvé, en introduction, des extraits des préfaces écrites par Saint Jérôme au sujet de l'origine et des caractéristiques des Evangiles, Epîtres, etc. Au total : une douzaine de pages, bien référencées par rapport à l'original.

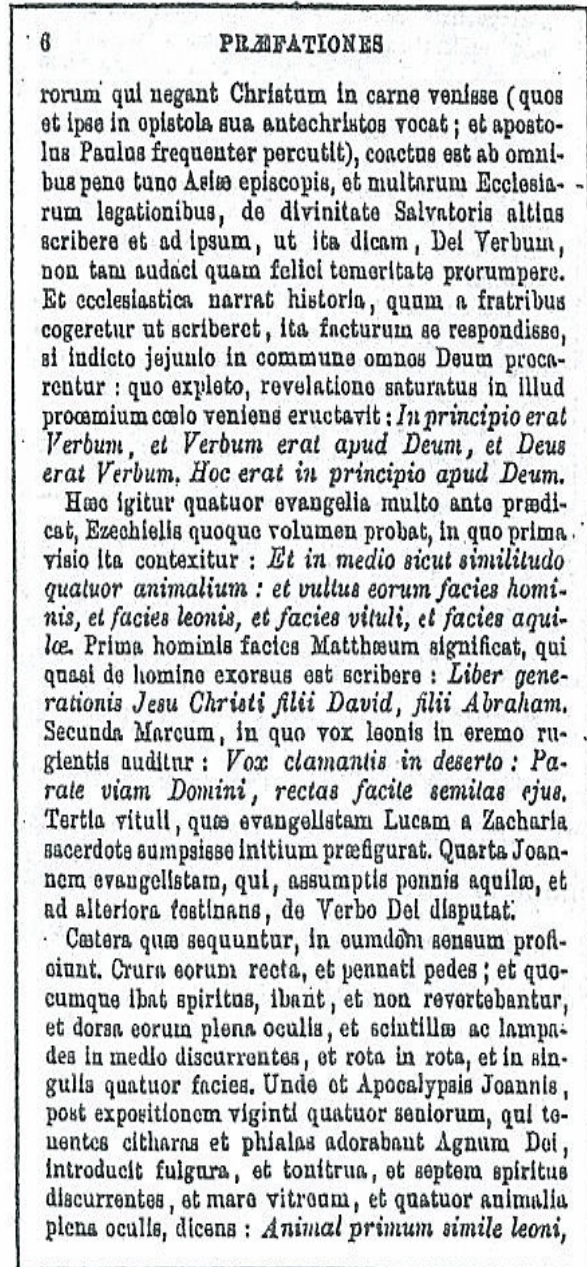
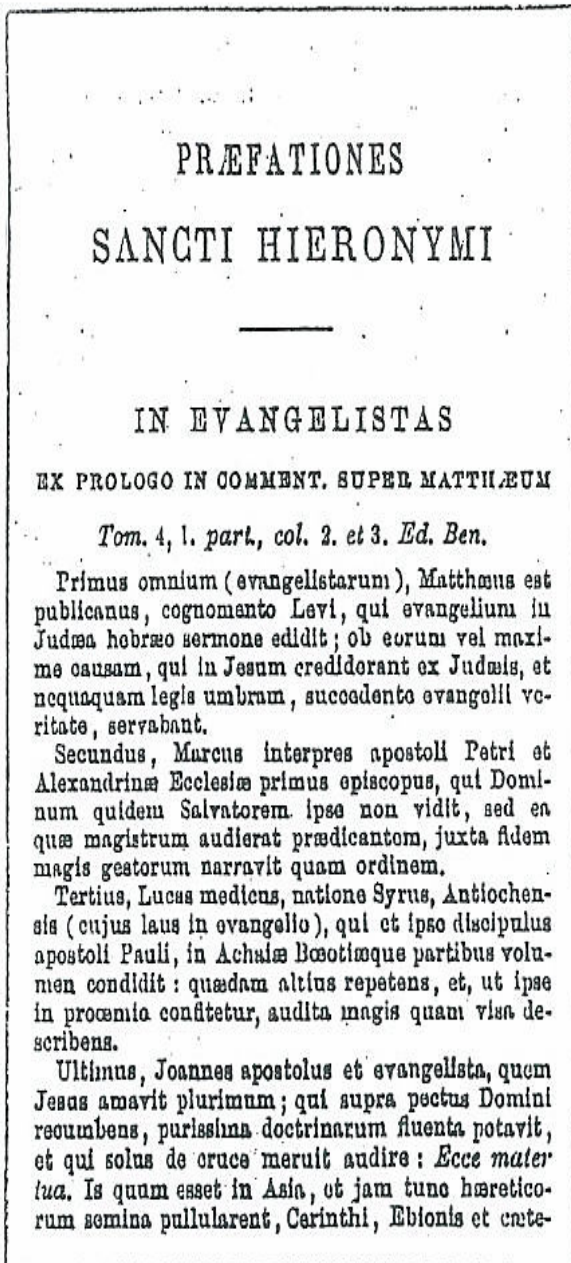
C'est une documentation précise qui n'exclut pas une sage prudence :

Quand le cas se présente, Saint Jérôme sait très bien avouer son doute ou son ignorance.

Voici un échantillon de ce document dans la présentation originale (mais sensiblement agrandi).
Que dit-il ?

Que Matthieu commença son apostolat en Judée. Il composa son Evangile « en lettres et en langage hébraïques ».

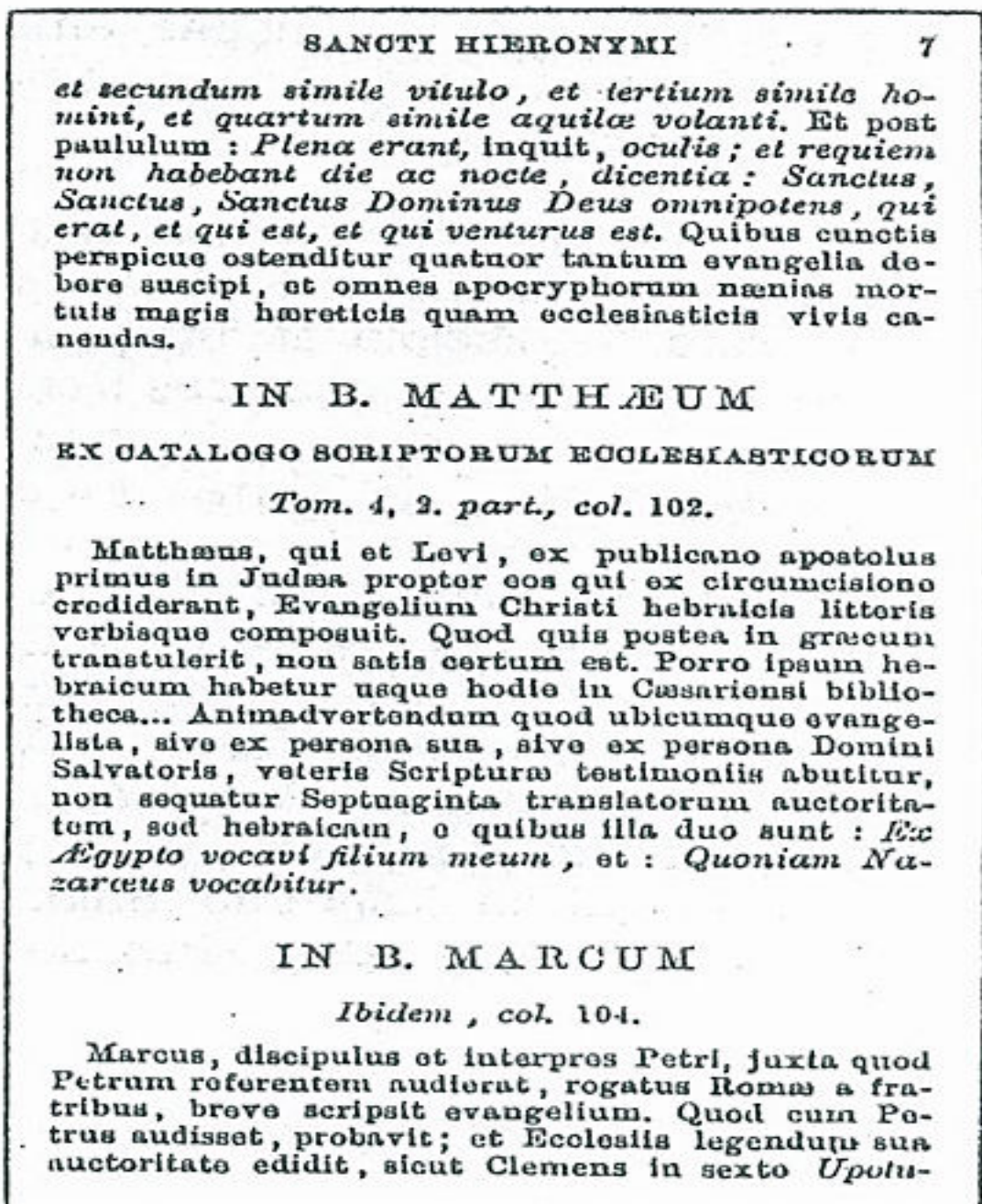
Qui l'a traduit en grec ? On ne sait pas exactement. Cependant un exemplaire hébreu a été conservé « jusqu'à ce jour » (dit Saint Jérôme) « in Caesariensi bibliotheca ». (S'agit-il d'une bibliothèque de Césarée ?)



Par ailleurs Saint Jérôme précise que les citations bibliques (fréquentes chez Matthieu) ne sont pas empruntées à la version « des Septante », mais à l'hébreu.

Voici maintenant l'essentiel de l'introduction à l'Évangile de Saint Marc :

- Marc, « disciple et interprète de Pierre », à la demande des frères de Rome, écrivit son évangile en suivant l'enseignement de Pierre. (« breve scripsit » = « écrivit en abrégé », précise Saint Jérôme. Je me permets de penser que Saint Jérôme fait état d'une écriture abrégée, une « sténo » avant la lettre, qui permet de rétablir sensiblement le texte exact du « maître ». Ceci explique en outre que Marc ait emporté à Alexandrie son manuscrit original... (dont personne d'autre ne pouvait se servir). « Assumpto itaque evangelio quod ipse confecerat, perrexit Ægyptum ». Saint Jérôme s'appuyant sur un texte de Clément, précise en outre que Pierre le fit publier pour qu'il soit lu aux Églises sous son autorité.



Au sujet de Saint Luc, Saint Jérôme, après avoir rappelé le témoignage de divers passages des Epîtres de Saint Paul, résume la question en disant : « Il (Saint Luc) a écrit l'Évangile comme il l'a entendu, mais il a composé les Actes des Apôtres comme il les a vus. »

Saint Jérôme indique aussi une date pour la composition des Actes : « la quatrième année du règne de Néron. »

Et voici résumé ce que dit Saint Jérôme au sujet de Saint Jean : L'apôtre Jean, le disciple bien aimé de Jésus, a été le dernier à composer son Évangile, à la demande des évêques d'Asie, pour lutter contre les hérétiques, qui niaient en particulier l'existence éternelle du Christ. On disait aussi, rapporte Saint Jérôme, que Jean désirait combler, dans l'histoire de la prédication de Jésus, la période non couverte par les synoptiques.

Saint Jérôme parle ensuite des Epîtres de Jean : la première, universellement attribuée à l'Apôtre, les deux autres (à « la Dame élue » et à Gaius) sont attribuées à Jean le Presbytre. A ce propos, il est question « des deux tombeaux de Jean » à Ephèse.

Jean écrivit l'Apocalypse à Patmos, puis revint à Ephèse. C'est là qu'il mourut (la 68^{ème} année après la Passion du Seigneur).

Dans les pages suivantes, Saint Jérôme parle de la vie de Saint Paul, de ses épîtres, et date sa mort de « la 14^{ème} année de Néron, le même jour que Pierre ».

Suivent des commentaires sur l'Épître aux Hébreux (avec discussion sur l'identité de son auteur), sur l'Épître de Saint Jacques, sur celles de Saint Pierre...

A ce propos j'aimerais faire une remarque : Saint Jérôme indique textuellement : « Il (Pierre) écrivit deux épîtres qu'on appelle catholiques ; la plupart nient que la seconde soit de lui, à cause de la dissonance du style avec la précédente. »

Mais Saint Pierre, ancien pêcheur du Lac de Tibériade, n'avait certainement pas la culture littéraire d'un écrivain, surtout lorsqu'il fallait utiliser le grec qui n'était pas sa langue maternelle. Quand Marc avait mis par écrit son Évangile, Pierre avait été aussitôt d'accord : « « ...breve scripsit evangelium. Quod cum Petrus audisset, probavit ».

Il n'est pas absurde de penser que Pierre, utilisant des secrétaires pour écrire ses épîtres, leur ait laissé une certaine latitude pour la mise en forme. Il suffit que les deux secrétaires aient été différents : l'écart de style en découle naturellement.

J'évoquerai un souvenir personnel : quand je travaillais encore comme chimiste, on me demandait parfois de traduire du courrier à destination des correspondants américains. Je faisais de mon mieux... en utilisant de préférence les tournures anglaises que je connaissais. Un autre aurait sans doute exprimé les choses un peu différemment... mais c'était toujours la lettre du chef de service !

Après quelques lignes au sujet de l'Épître de Saint Jude, un dernier extrait résume très brièvement l'ensemble.

Que conclure de ce tour d'horizon ? Que les témoignages des premiers siècles méritent qu'on s'y arrête. Au 4^{ème} siècle, Saint Jérôme avait lui-même à sa disposition des textes plus anciens qu'il cite à l'occasion (une série de livres de Clément, des écrits de Tertullien...).

Ce retour aux sources réveille notre confiance dans le Nouveau Testament.
C'est parfois bien utile de nos jours.

Paul Bousset

Dans la première Epître de Saint Jean (1 Jn 4, 3)

Dans la première épître de Saint Jean une variante remarquable sépare la majorité des manuscrits orientaux des versions occidentales. Il s'agit pour « ἐκ τοῦ Θεοῦ », de fournir un critère pour détecter les esprits humains qui relèvent de l'Antichrist. La leçon majoritaire en Orient donne un critère négatif, la leçon occidentale un critère positif.

- d'une part « πᾶν πνεῦμα ὃ μὴ ὁμολοεῖ τὸν ἰησοῦν ... ἐστὶν τὸ τοῦ ἀντιχρίστου »
« tout esprit qui ne confesse pas Jésus ... est de l'antichrist ! ».
- d'autre part : « πᾶν πνεῦμα ὃ λύει τὸν ἰησοῦν ... ἐστὶν τὸ τοῦ ἀντιχρίστου »
« tout esprit qui démembré Jésus ... est de l'antichrist. »

Le critère positif est cité aussi par Clément d'Alexandrie, si bien qu'on ne peut l'attribuer à un adaptateur occidental. C'est également la leçon que donnent la *Vetus latina* et Tertullien, et qui fut apportée en Ibernien [Irlande] par les missionnaires bretons, puisqu'on la trouve dans le livre d'Arnagh.

La critique textuelle.

Du point de vue de la critique textuelle on peut observer que le critère négatif paraît au premier abord simple et sans difficulté d'exégèse : confesser Jésus-Christ est ce que l'on attend de chaque baptisé. Il en va autrement de « λύει » : l'étendue du champ sémantique de ce verbe fait présupposer un enseignement théologique sur la question, dans l'esprit de l'épître aux Hébreux 13, 8 : « Hier et aujourd'hui Jésus-Christ est le même (ho autos) : il le sera pour tous les siècles ». Il en va de même pour le *solut* de la traduction latine. Le critère positif est donc (apparemment) moins simple et « λύει » est avec évidence la *lectio difficilior*, celle que l'on ne peut rejeter qu'avec des arguments convaincants.

Si « λύει » n'était pas la bonne leçon on n'aurait aucune explication pour son origine, alors que son remplacement par « μὴ ὁμολοεῖ » s'explique par une reprise du verbe du verset 2. La vraisemblance est donc que la bonne leçon est « λύει ».

On peut aussi mentionner que, puisqu'il s'agit d'un jugement, il est plus normal de condamner pour un acte que pour un non-acte.

L'enseignement

La leçon « μὴ ὁμολοεῖ » est une solution de facilité, mais qui n'apporte doctrinalement rien de nouveau. Elle fait penser à l'épître aux Romains 10, 9-10 :

ἐὰν ὁμολογήσῃς ἐν τῷ στόματί σου κύριον ἰησοῦν, « si tu confesses en ta bouche le Seigneur Jésus » tu seras sauvé. Selon Paul la confession est affaire de bouche, la foi affaire du cœur. Avec Jean nous sommes au niveau de l'esprit, qui, dans la personne humaine, se situe au-dessus de l'âme, souffle humain au plus près du souffle divin. C'est à ce niveau que la conscience de l'incarnation du Messie doit s'imposer. L'apôtre a déjà dit en 4, 2 que tout esprit qui confesse l'incarnation est de Dieu. Inverser cette donnée en un critère négatif ne fait pas progresser l'instruction. Si l'on admet que « λύει » est la bonne leçon on doit y voir une instruction concernant l'incarnation.

On a traduit ci-dessus « démembrer » pour traduire « λύει », que la Vulgate rend par *solut*. Il est clair qu'il s'agit de porter atteinte à l'intégrité de la personne du Messie incarné, d'y introduire une scission.

On doit observer que des manuscrits orientaux, deux sont du IV^{ème} siècle, un du V^{ème} siècle et tous les autres sont plus récents. Les témoignages pour le critère négatif ne sont donc pas plus anciens que ceux de « λύει ». Il paraît clair qu'après le Concile de Chalcedoine les copistes byzantins avaient un motif doctrinal de passer sous silence un argument qui appuyait l'enseignement de Saint Cyrille d'Alexandrie.

Le Titulus crucis

Il s'agit de l'écriteau apposé sur la croix de Notre Seigneur et dont parlent les quatre Evangiles. Est-ce bien le même – ou plus exactement un fragment du même – qui se trouve aujourd'hui à Sainte Croix de Jérusalem à Rome... après y avoir été rapporté par Sainte Hélène ?

En 1997, l'historien allemand Michael Hesemann décida de mettre le *Titulus crucis* à l'épreuve de la science. Il s'est intéressé à l'écriteau qui – bien évidemment découpé par Hélène – porte toujours les mots « I. NAZARINUS R... » en écriture inversée (certainement pour imiter le mode d'écriture sémitique) et en trois langues : l'hébreu, le grec et le latin.

Avec l'aimable autorisation de l'Abbé du Monastère de Sainte Croix, Don Luigi Rottini, et du secrétaire d'État du Saint Siègre, l'archevêque Giovanni Battista Re, Hesemann a présenté cette inscription à sept savants internationalement respectés experts en paléographie hébraïque, grecque et latine. Il s'agit du Dr Gabriel Barkay du «Israel Antiquity Authority», des Professeurs Hanan Eshel, Ester Eshel et Leah Di Segni de l'Université hébraïque de Jérusalem, des Professeurs Israel Roll et Ben Isaac de l'Université de Tel Aviv et enfin du Professeur Carsten Peter Thiede de Paderborn (Allemagne) et de l'Université de Beer Sheva (Israël). Tous ont daté l'inscription de la même période de temps : I^{er}-III^{ème} siècle ap. J.-C., avec une plus grande probabilité pour la date la plus ancienne. Trois de ces experts – le fameux ménage de savants, Hanan et Ester Eshel, et le Professeur Thiede – ont travaillé sur la datation paléographique des Manuscrits de la Mer Morte ; le Docteur Di Segni est considéré comme le plus grand expert sur les inscriptions grecques en Terre Sainte.

Hesemann a présenté ces découvertes au « Congrès International sur les reliques du Christ. De la Passion à la Résurrection : 2000 ans de témoignage silencieux » qui a eu lieu à l'Université Pontificale du Latran à Rome du 6 au 8 mai 1999. Outre plusieurs experts connus du monde entier, deux cardinaux (Noè et Miloslav), plusieurs évêques et la princesse Marie Gabrielle de Savoie participaient à ce congrès. Dans sa présentation, Hesemann insista sur le fait que l'inscription qui ressemble justement le plus au *Titulus* lui est indubitablement contemporaine : il s'agit de la dédicace de l'autel à Tibère de Ponce Pilate, découverte au cours de fouilles à Césarée en Israël en 1962.

« Quand j'ai commencé mes investigations, dit Hesemann, j'ai pris en considération trois scénarios : ou bien cette relique est authentique, ou bien c'est un faux de l'époque d'Hélène (IV^{ème} siècle) ou encore un faux du Moyen Âge. Aucun des experts consultés n'a trouvé la moindre indication qui puisse soutenir les deux dernières thèses. Ils ont tous – d'une seule voix – indiqué la date la plus haute. »

Comme le Dr Di Segni l'a déclaré : « Cela ne ressemble pas à une inscription byzantine provenant de ce côté-ci du monde et pas davantage à une inscription du IV^{ème} siècle. Mais cela ressemble tout à fait à une inscription de l'ancienne Rome, une inscription du I^{er} siècle. »

Le livre de Hesemann sur cette découverte, *Die Jesus-Tafel* (1), est sorti en automne 1999 chez Herder, une des plus grandes maisons d'édition allemandes pour les sujets religieux et historiques. Il a même reçu les bénédictions du Pape; le secrétaire de celui-ci, l'archevêque Stanislaus Dziwics, a en effet écrit à Hesemann : « Je vous exprime admiration et appréciation au nom de Jean Paul II pour votre laborieuse recherche sur la vénérable relique *titulus crucis*. Vraiment ce témoin silencieux de la Passion de Notre Sauveur est un symbole pour le jubilé des 2000 ans de la naissance de Jésus Christ. »

(Extraits du service de presse relatif au livre du Dr Hesemann que celui-ci a bien voulu nous communiquer personnellement).

(1) Références du livre du Dr Hesemann : *Die Entdeckung der Kreuz-Inschrift*, Freiburg (Herder), 1999. Ce livre devrait sortir en italien en mai 2000 aux éditions San Paolo.

Epître aux Hébreux : Une bonne nouvelle

Plusieurs revues françaises se sont déjà fait l'écho d'une annonce faite par la Bibliothèque nationale de Vienne en janvier dernier. Un lecteur grec, Monsieur Amphilochios Papathomas, au cours de recherches dans la collection de papyrus de cette bibliothèque, y a en effet identifié un fragment de l'Epître aux Hébreux : il s'agit d'extraits des chapitres 2 et 3.

Ce document, écrit recto verso, pourrait d'après une première estimation dater du VI^{ème} siècle ou même être plus ancien.

Jusqu'à présent, les plus anciens manuscrits connus de cette épître de Saint Paul remontaient au IX^{ème} et X^{ème} siècles. On voit l'intérêt de cette découverte qui nous fait remonter de trois siècles plus tôt. Et l'on attend publication et commentaires des papyrologues et exégètes.

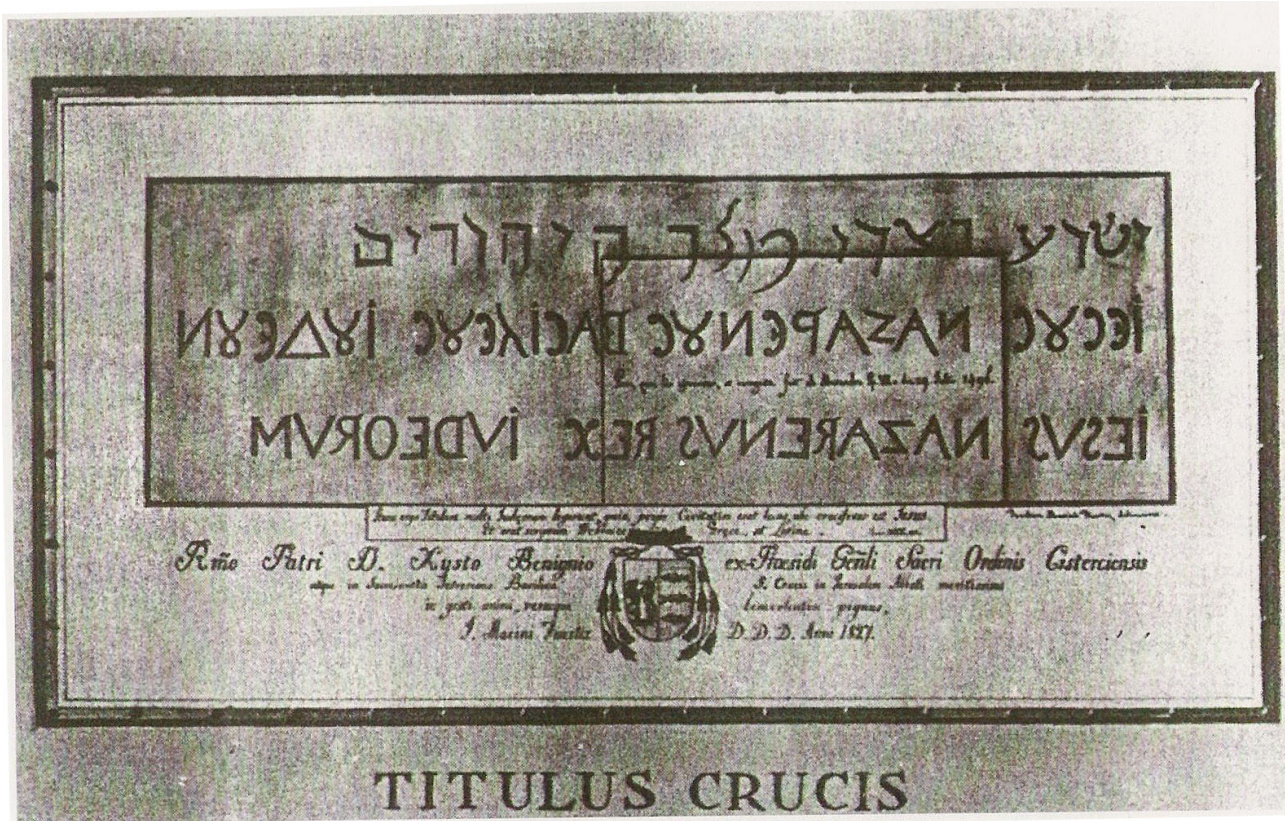
Françoise Demanche

Nouvelles brèves

Les dates de l'ostension du Saint Suaire de Turin ont été déplacées : Celle-ci débutera le 12 août au lieu du 26 août 2000 pour permettre aux jeunes qui se déplaceront vers Rome pour les Journées mondiales de la Jeunesse de s'arrêter à Turin et d'y vénérer le Linceul. La fin de l'ostension aura lieu comme prévu le 22 octobre 2000.

Madame Ceruti a été sollicitée pour prendre la parole au congrès mondial « Sindone 2000 » consacré au Suaire de Turin, qui se tiendra à Orvieto les 27-29 août [2000] prochains. Elle y représentera aussi notre Association.

Reconstitution du *Titulus* apposé sur la croix.



Le rectangle interne représente la partie aujourd'hui conservée à Sainte Croix à Rome, présentée page suivante.

LE TITULUS CRUCIS



Tel qu'il est conservé aujourd'hui à la
Basilique de Sainte Croix de Jérusalem à Rome